

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Arrivées à	
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 31 Août.

M. le Maréchal de Mac-Mahon vient de faire une excursion au camp de Châlons. Il visitera ensuite plusieurs corps d'armée. Enfin, dans quelques jours, il se rendra à Lyon, où la parcimonie, plus bête que méchante, d'un conseil municipal non moins ignorant que démagogique, a refusé de voter une somme suffisante pour recevoir le chef de l'Etat d'une façon digne de lui et de la France.

Soldats et ouvriers salueront avec respect l'honnête homme que la volonté de la France a placé à notre tête pour pratiquer les nouvelles institutions, si longuement mûries et discutées, et légalement établies après tant d'ébranlements et d'incertitudes. On n'a pas à craindre que celui-là trahisse son devoir. Il n'a pas juré devant les représentants de la nation, comme Napoléon III, de défendre la Constitution, et tout le monde sait qu'il la défendra.

Le nom seul du maréchal de Mac-Mahon a une signification qui se résume en deux mots : ni empire, ni radicalisme. On aura beau le flatter du côté des bonapartistes, on aura beau le ménager du côté des radicaux. Il restera impassible et ferme dans la pratique de la loi, et il n'appellera autour de lui, pour la direction des affaires, que des hommes absolument indépendants, résolus à fonder enfin parmi nous un gouvernement d'ordre, de liberté et de paix.

Le Maréchal-Président, dont les conseils n'ont pas été suivis quand il commandait à Châlons en 1870, et qui pourtant, en 1859, avait sauvé à Magenta, l'armée française mal engagée et compromise, le Maréchal-Président, disons-nous, a dû ressentir plus que tout autre les douleurs de la France vaincue et couverte par les flots de l'invasion étrangère.

L'incapacité profonde et désolante de Napoléon III, nous avait jetés dans une guerre formidable, sans que ce malheureux homme se doutât des forces de la Prusse, et eût simplement vérifié de quelles forces il pouvait disposer lui-même. Celui qui a vu de plus près cette incapacité entreprenante et aventureuse, celui qui a le mieux senti et constaté les conséquences de cette ignorance radicale de notre situation militaire, c'est évidemment le Maréchal-Président qui n'a fait qu'obéir et qui est tombé gravement blessé sur le champ de bataille de Sedan, où il avait conduit, malgré

lui nos soldats, condamnés d'avance à la mort ou à la défaite.

Et les bonapartistes osent répandre le bruit, dans nos campagnes, que le Maréchal a conservé des regrets sympathiques pour l'Empire? Qu'ils essayent donc de lui dire en face et tout haut qu'ils fondent quelques espérances sur lui!

En attendant de leur part cette démarche... qui se fera longtemps attendre... nos vœux patriotiques accompagneront le Maréchal-Président au milieu de nos régiments et à travers les flots pressés de la population ouvrière de notre seconde capitale.

CORRESPONDANCE

Versailles, 29 août.

A l'heure où vous recevrez cette lettre M. le président sera rentré à Paris. M. le Maréchal a dû partir en effet de Châlons à 11 heures ce matin, après avoir assisté, sous une pluie battante, aux exercices de l'artillerie. C'est cette malencontreuse pluie qui a empêché la revue d'honneur d'avoir lieu.

Hier soir, ainsi que je vous l'ai annoncé, le président de la République a donné un grand dîner auquel ont assisté entre autres Mgr l'évêque de Châlons, M. le général Boyssonnet, sénateur du département de la Marne, M. Ponsard député et un grand nombre d'officiers généraux.

On pense que M. le Maréchal arrivera en gare de l'Est vers 4 heures 1/2 de l'après-midi.

M. le Maréchal présidera demain le conseil des ministres à l'Élysée.

Les journaux républicains tout en combattant les principes soutenus par M. de Mun, s'empressent de rendre spontanément hommage aux qualités oratoires, à la franchise et à la loyauté de leur adversaire.

Le *Journal des Débats*, par exemple, écrit à ce sujet :

Nous ne partageons pas les opinions de M. de Mun,..... mais nous aimons le caractère du jeune orateur ultramontain, et nous admirons son talent, auquel tous les partis sans distinction ont d'ailleurs rendu pleine justice, que M. de Mun aille donc reprendre à Versailles son siège un instant abandonné, nous l'y reverrons sans peine.

Quant à l'*Opinion nationale* elle ne regrette point que M. de Mun soit élu, mieux que cela elle paraît satisfaite de ce résultat, quoiqu'elle ait tout fait pour l'empêcher. La *République française* est encore plus explicite, tout en laissant percer un secret sentiment de jalousie pour le jeune et brillant orateur avec lequel son inspirateur sera plus d'une fois obligé de se mesurer. La *République* va jusqu'à souhaiter même vivement que le succès de M. de Mun ne soit entaché, cette fois, d'aucun vice rédhibitoire. Quant aux

Droits de l'homme, voici ce que j'y lis : Si son élection est reconnue régulière, nous avouons, dit ce journal, que sa présence à la Chambre n'aura rien qui nous effraye beaucoup. M. de Mun est un adversaire logique. Il est de pleine franchise un député réactionnaire et clérical. Nous ne craignons pas les adversaires de cette sorte.

Par suite des deux dernières élections, le nombre des membres de la Chambre des députés s'élève actuellement à 528 sur 533 qui est le chiffre légal. Il y a encore deux élections invalidées qu'il faut refaire : celles de M. Trou à St-Gaudens et Peyrusse à Auch. Il y a, en outre, trois sièges vacants par suite de décès, ceux de MM. Cézanne à Embrun, Sébert à Senlis et Parsy à Cambrai.

A ce propos, je crois pouvoir vous annoncer que le candidat républicain définitivement désigné pour le siège laissé vacant dans la 2^e circonscription de l'arrondissement de Cambrai par suite de la mort de M. Parsy, est M. Bertrand-Milcont, président de la chambre de commerce.

On prépare activement au ministère de l'intérieur les diverses mesures destinées à assurer l'application de la nouvelle loi relative à la nomination des maires et des adjoints.

Il faut accueillir avec une extrême réserve les nouvelles mises en circulation au sujet du résultat des négociations en vue de la paix entre la Turquie et la Serbie. Les négociations se poursuivent bien activement, mais aujourd'hui comme hier en ignore ce résultat. Quant aux nouvelles de la guerre, elles sont insignifiantes et il est impossible de se faire une idée juste de la situation.

REVUE DES JOURNAUX

Liberté.

Nous sommes dans la saison des déploiements militaires. A l'étranger, empereurs, rois et princes assistent à des revues de leurs armées. En France, le chef de l'Etat s'est rendu au camp de Châlons, où vont avoir lieu les grandes manœuvres habituelles. Les réservistes ont rejoint leurs régiments, où ils seront, pendant le nombre de jours réglementaire, soumis à la discipline et aux exercices du soldat. De quelque côté que nous portions les regards, nous voyons se dresser devant nous ce fait à la fois nécessaire et affligeant au milieu des gloires de notre civilisation : l'Europe armée.

En même temps, une lutte sanglante s'achève en Orient. Des excès de tout genre l'ont signalée : pillages, incendies, massacres, mutilations, atrocités révoltantes, actes de la plus sauvage barbarie. La conscience publique s'est soulevée de dégoût ; l'humanité a gémi au spectacle de tant d'horreurs que la guerre traîne encore après elle.

Et pourtant que signifie cet immense appareil militaire qui enveloppe l'Europe, sinon la guerre? Non pas, espérons-le,

la guerre aujourd'hui, ni même la guerre demain, mais la guerre possible, éventuelle, préparée, la guerre perpétuellement menaçante. Voilà où en sont encore, après tant de siècles d'efforts du génie humain, et en présence des merveilles de la science, de l'industrie, du commerce, des arts, les nations qui marchent à la tête de la civilisation.

Comment s'étonner que les hommes d'initiative et de progrès, les grands et généreux esprits de notre époque se sentent humiliés de cette situation et se récrient contre ce coûteux et stérile étalage de la force brutale? A qui, se demandent-ils, doit appartenir l'empire du monde? est-ce au canon? est-ce à la raison? Par quelle aberration étrange les gouvernements, en ce siècle qui aime et honore le travail, et qui a vu s'accomplir des prodiges grâce aux bienfaits de la paix, s'obstinent-ils à maintenir sur pied ces colossales armées, à entretenir ces armements formidables, à garnir ces arsenaux, qui engloutissent tant de milliards, exigent une telle dépense de forces intellectuelles et physiques, et paralysent tant de bras? Rendez ces milliards à l'agriculture, à l'industrie, au commerce; laissez ces hommes éminents appliquer leurs facultés aux arts qui font vivre, et non à ceux qui tuent; renvoyez ces milliers d'hommes à la charrue et à l'atelier, et la civilisation, se déployant plus librement, le progrès marchant d'un pas encore plus rapide, vous verrez aux merveilles actuelles s'ajouter de merveilles nouvelles, et le monde entrer enfin dans cette période heureuse et vraiment féconde où se réaliseront, dans la paix universelle, les espérances qui ont, de tout temps, soutenu et encouragé l'humanité.

Approchons-nous de l'accomplissement de ce beau rêve? Dieu le veuille! En attendant, l'Europe encore une fois est en armes; des spectacles militaires sollicitent notre attention; les horreurs de la guerre affligent nos regards. D'où vient cela?

Il faut le demander aux nations qui ont placé leur idéal et concentré tous leurs desirs dans les projets de domination et d'agrandissements flatteurs pour leur orgueil. Il faut le demander aux hommes néfastes qui ont mis leur génie au service de ces entreprises contre la liberté et l'indépendance des peuples leurs voisins, et s'imaginent s'acquiescer ainsi de la gloire devant la postérité.

La France, nous le reconnaissons, n'a pas toujours été exempte elle-même de cet orgueil des conquérants. Elle s'est plus d'une fois laissée séduire et emporter par le démon de la victoire au-delà des limites de la raison et des nécessités légitimes de la défense de la patrie. Mais aussi elle a durement expié ces fautes, et aujourd'hui on peut la regarder comme guérie de toute folle pensée d'imposer sa loi hors du sol national.

La défense, non la conquête, voilà le motif, le but unique de notre organisation militaire actuelle. Nous ne pouvons fermer les yeux sur les énormes prépa-

ratifs qui se font autour de nous. Aucune nation en Europe ne serait plus disposée que la France, d'accord avec les nations voisines, à mettre un terme à cette situation écrasante et ruineuse pour toutes. Le militarisme n'est pas de son goût; elle se contente d'entretenir dans les rangs de son armée l'esprit militaire, ce qui est bien différent. Elle serait indigne de l'estime du monde, elle serait indigne d'elle-même si elle laissait s'éteindre cette flamme sacrée qui fait la sécurité d'une nation. L'honneur militaire, le devoir militaire seront toujours des vertus, des sentiments nécessaires aussi longtemps qu'il y aura des armées. Que serait une force militaire dépourvue de la force morale qui est l'âme?

La France ne fait donc que remplir le premier de ses devoirs et subir une nécessité qu'elle déplore lorsqu'elle appelle tant de milliers d'hommes sous les armes et qu'elle consacre tant de millions à son budget de la guerre.

Que l'Europe, qui va probablement s'assembler bientôt en conférence, afin de régler les affaires de l'Orient, profite de cette circonstance pour nous affranchir d'une pareille nécessité. Qu'elle s'entende sur des bases de désarmement partiel. Ce n'est pas la France qui se montrera la moins empressée à diminuer ses propres charges en proportion des réductions qui s'opéreront dans les forces militaires de ses voisins.

La réduction des effectifs est le vœu de tous les esprits élevés, le *desideratum* de toutes les intelligences que tourmente le bien de l'humanité. C'est, à l'heure actuelle, le besoin le plus impérieux des nations civilisées, et ce serait pour elles le bienfait suprême; mais il ne sera possible qu'à la condition d'être réciproque. Il ne faut pas qu'il s'opère au détriment d'une nation, qui en serait la dupe. Il faut que toutes ensemble l'acceptent et le pratiquent en toute sincérité.

Quelle date éclatante dans l'histoire du monde pourrait être l'année 1878, si aux splendeurs de l'Exposition universelle s'ajoutait ce triomphe de la force morale sur la force brutale consacré par une entente sérieuse et durable des cabinets européens!

Le Temps

Une circulaire de M. le garde des sceaux, publiée par le *Journal officiel*, sera bien accueillie par la jeune magistrature. Cette jeunesse, au dire de M. Dufaure, souffre de deux maux : elle manque de travail; elle manque d'occasions de se distinguer, et cela, parce qu'elle débute et qu'elle doit débiter dans des tribunaux ou des parquets peu chargés d'affaires; elle se plaint de ses loisirs forcés. Quelques-uns, plus ardents que les autres à poursuivre un travail qui les fuit, « dépendent beaucoup d'ardeur à solliciter un avancement qui leur permette de se distinguer. » Rien sans doute n'est plus louable que le désir de l'avancement, quand il est inspiré par l'amour du travail et l'ambition de bien faire. Par mal-

heur, l'avancement ne peut être donné à tous et assez tôt, et jusqu'à ce qu'il arrive, les jeunes magistrats se croyaient quelquefois condamnés aux loisirs forcés et privés de toute occasion de se distinguer. M. Dufaure a senti les inconvénients de cette situation, et il y a porté remède. On lui demande de l'avancement pour avoir du travail : il répond en offrant des moyens de se distinguer par le travail, pour avoir, en récompense, de l'avancement. Si les affaires manquent dans les petits tribunaux, les questions de droit ne font pas défaut. Les magistrats peuvent étudier ces questions ; ils peuvent les traiter dans des livres : dans des articles de revue, dans des mémoires manuscrits qu'ils transmettront au garde des sceaux. Celui-ci s'engage à faire apprécier ces travaux par un comité qu'il vient d'instituer, et l'on comprend, sans qu'il le dise, que leur mérite reconnu ne sera pas sans influence sur la carrière du magistrat. On n'aura pas d'avancement pour pouvoir travailler et prouver son mérite ; on travaillera et l'on se distinguera pour avancer, ce qui vaut mieux.

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

Par décret du président de la République, et sur la proposition du ministre des travaux publics, M. Cohen est nommé ingénieur en chef de la navigation du Lot, en remplacement de M. Chanson, nommé ingénieur en chef à Rouen.

M. le Préfet du Lot a donné un témoignage public de satisfaction :

Au sieur Rau (Frédéric), âgé de 13 ans, élève de l'école des frères de Figeac, à raison du courage et du dévouement dont il a fait preuve les 4 et 5 juillet 1875, en sauvant les nommés Delsouc et Mazet qui étaient en danger de se noyer dans la rivière du Célé.

Au sieur Arrazat (Germain), de Douelle, qui s'est distingué le 27 juin dernier, en accomplissant un acte de dévouement.

L'APPLICATION DE LA LOI DES MAIRES.

On prépare, comme on le sait, au ministère de l'intérieur, les diverses mesures destinées à assurer l'application de la nouvelle loi relative à la nomination des maires et des adjoints. Le *Journal des Débats* fait remarquer à ce propos que le silence de la loi sur un très grand nombre de points n'est pas fait pour en faciliter l'exécution. C'est ainsi qu'on est en droit, dit-il, de se demander si dans les communes qui ne sont point chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton, on devra, avant de procéder à la nomination des maires et des adjoints, pourvoir aux vacances existant dans chaque conseil municipal. Le rejet par le Sénat de l'amendement Hémon, aux termes duquel les électeurs devaient être convoqués dans toutes les communes de la République pour procéder à des élections municipales, fait naître en effet cette question.

Le *Journal des Débats* se demande si la loi de 1871 qui renait à la vie dans ses dispositions les plus graves, resterait seulement à l'état de lettre morte quand elle prescrit qu'il devra être pourvu aux vacances existant dans le conseil municipal avant de procéder à la nomination des maires et des adjoints, et lorsque l'article 2 de la loi du 20 janvier 1874 qui écartait momentanément cette formalité a été formellement abrogé par l'article 1^{er} de la loi du 12 août 1876. On comprend la gravité de la question et

combien la solution qu'elle pourra recevoir influera sur le résultat des élections des municipalités. Si le ministère et le gouvernement se prononcent dans le sens indiqué par les *Débats*, les électeurs devront être convoqués, non point pour renouveler les conseils municipaux, puisque cette disposition du projet adopté par la Chambre des députés a été écartée par le Sénat, mais pour pourvoir aux vacances existant dans les conseils municipaux. Cette dernière solution ne retarderait pas, d'ailleurs, le renouvellement des municipalités. Les conseils municipaux des communes qui ne sont point chefs-lieu de département, d'arrondissement et de canton ne se réuniront, en effet, en session ordinaire, aux termes de l'article 15 de la loi du 5 mai 1855, qu'au commencement du mois de novembre prochain.

Le *Journal officiel* a publié ce matin une circulaire de M. de Marcère aux préfets dans laquelle il les invite à prendre un arrêté pour convoquer les électeurs à l'effet de pourvoir aux vacances dans les communes où le conseil, devant bientôt être appelé à élire les magistrats municipaux, ne serait pas au complet.

Cette convocation, ajoute la circulaire, devra être faite pour le même jour dans toutes les communes du même département où elle serait nécessaire et au plus tard pour le dimanche 17 septembre et 10 jours au moins avant la réunion des collèges électoraux.

Voici des renseignements qui intéresseront les réservistes :

Le roulement est maintenant organisé d'une façon très-complète. On sait que les réservistes doivent être appelés deux fois pendant leurs quatre années de réserve ; mais par suite de circonstances particulières les trois classes 1867, 1868 et 1870 ne pourront l'être qu'une seule fois.

Voici, du reste, pour une période de sept années, à compter de l'année prochaine, quelles seront les classes de réservistes exercées :

- En 1877, la classe de 70 ;
- En 1878, les classes 69 et 71 ;
- En 1879, la classe 72 ;
- En 1880, les classes 71 et 75 ;
- En 1881, les classes 72 et 74 ;
- En 1882, les classes 73 et 75 ;
- En 1883, les classes 74 et 76 ;

Et ainsi de suite, régulièrement, toutes les classes étant, à partir de 1880, convoquées dans la deuxième et la quatrième année de leur temps de réserve.

L'ambassade Ottomane de Paris a reçu l'ordre d'offrir aux chirurgiens français qui voudraient prendre un engagement pour toute la durée de la guerre, 500 francs par mois, plus leurs frais de voyage, avec le droit à un cheval et à un certain nombre de rations.

Le ministre de la guerre a donné des instructions pour qu'aucune demande d'inscription pour le volontariat d'un an ne soit reçue après le 31 août.

On estime que les inscriptions de cette année seront au moins aussi nombreuses que celles de l'année dernière.

Pendant les grandes manœuvres prochaines, les propriétés privées pouvant être endommagées par le passage, le stationnement des troupes et les grandes opérations d'ensemble, nous croyons utile de rappeler à tous les propriétaires, que l'article 28 de la

loi du 24 juillet 1873 a prévu les cas où des indemnités pourraient être alloués pour ces dommages. Toutefois, sous peine de déchéance, les ayants-droits devront, aussitôt un dégât produit, faire dans les trois jours une réclamation au maire de leur commune. Une commission désignée dans chaque corps d'armée constatera ensuite les dommages occasionnés.

Le ministre de la guerre vient de donner des ordres en vue de l'exécution du paragraphe 3 de l'article 44 de la loi du 27 juillet 1872. On sait qu'aux termes de ce paragraphe, les hommes de la réserve qui sont pères de quatre enfants vivants passent de droit dans l'armée territoriale.

Parmi les réservistes des classes 1868 et 1869 qui viennent d'être ou vont être appelés sous les drapeaux, un certain nombre d'hommes se trouvent dans ce cas, mais ne savent malheureusement pas quelles formalités ils doivent remplir à l'effet d'être dispensés de prendre part, soit aux exercices, soit aux grandes manœuvres d'automne, et se voient par suite exposés à quitter leur nombreuse et intéressante famille pendant près d'un mois.

C'est afin de régulariser leur situation que le ministre de la guerre vient d'adresser des instructions aux gouverneurs de Paris, de Lyon et de l'Algérie, ainsi qu'aux généraux commandants de corps d'armée.

Les hommes dont il s'agit devront présenter au commandant du bureau de recrutement sur les registres duquel ils sont inscrits comme réservistes de l'armée active, les extraits de naissance de leurs quatre enfants et un certificat du médecin de la commune qu'ils habitent, constatant que ses enfants sont encore vivants. Sur le vu de ces pièces authentiques, le commandant opérera leur radiation de l'armée active et les inscrira sur les contrôles de l'armée territoriale.

On lit dans le *Réformateur* :

Un grand nombre de patrons, chefs d'ateliers et ouvriers avaient adressé une plainte à M. le Préfet, sur la vente de matériaux provenant des démolitions de la Préfecture, sans l'intervention d'un délégué des domaines ou d'un officier ministériel.

Le Conseil général, dans une de ses dernières séances, en dégageant la responsabilité de l'architecte du département, sous les ordres directs de M. le préfet de Gombert, a dû reconnaître la gravité des plaintes exposées par les signataires de la pétition, car elle a ordonné une enquête qui sera faite par MM. les conseillers généraux : Roques, Mayzen et Murat.

On nous écrit de Montfaucon :

Dimanche, 27 juillet, Montfaucon célébrait une belle fête. C'était le jour fixé pour la distribution des prix de l'école communale dirigée par les frères du Sacré-Cœur de l'institut du Puy. Elle a eu lieu dans une salle du Petit-Séminaire, décorée avec les tableaux, les paysages et les dessins composés par les élèves.

Avant de recevoir leurs couronnes, les élèves ont joué le *Bourgeois gentilhomme* du Molière de la jeunesse. C'était pour eux une entreprise difficile. Grâce à l'intelligence et au dévouement de leurs excellents maîtres, ils sont sortis de cette épreuve avec honneur. La foule nombreuse qui assistait à la représentation applaudissait avec transport. M. le curé, M. le maire, MM. les conseillers qui avaient voulu honorer de leur présence cette fête de

famille donnaient eux-mêmes le signal et témoignaient publiquement leur satisfaction. Après la pièce on a commencé la distribution des prix. Ils étaient dus à la générosité des personnes les plus considérées de la commune, et en particulier de M^{me} Chalvet, née de Récis. Ces personnes mettent leur honneur à soutenir l'œuvre si belle et si utile de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Elles méritent de recevoir ici un juste tribut d'éloges et de remerciements. Elles seraient heureuses et fières de voir progresser cette école fondée il y a 15 ans, à l'instigation de M. Carayol, ancien supérieur du Petit-Séminaire, de notre vénérable curé, M. Larnaudie, avec le concours de tous. Notre école a donné d'excellents résultats. Elle en pourrait donner de meilleurs encore dans l'avenir. C'est un enfant qui grandit tous les jours et qui exige sans cesse des sacrifices plus importants jusqu'au moment où il pourra se suffire à lui-même.

Le nombre des élèves chaque année plus considérable qui viennent des communes environnantes montre bien qu'il serait facile de faire de cette école de Montfaucon, une école primaire supérieure. Encore quelques sacrifices et nous aurons le local et les ressources nécessaires. Ce serait servir tout à la fois nos intérêts et ceux des autres.

Voici les noms des principaux lauréats :

- MM. Aymard, Sylvain, de Frayssinet; Lascoux, Louis, de Montfaucon; Lugan, Jean-Pierre, de Frayssinet; Marrou, Hyacinthe, de Frayssinet; Guitard, Joseph, de Ginouilhac; Sindou, Zacharie, de Lavercaillère; Bénard, Léon, de St-Chamarand; Bouclau, Henri, de St-Chamarand; Périé, Achille, de Montfaucon; Destal, Edmond, de Lavercaillère.

Un de vos abonnés.

On écrit de Lanzac :

A Lanzac, le feu du ciel est tombé sur la maison du sieur Briat et l'a incendiée, ainsi qu'une grange contiguë. La plus grande partie du mobilier et des provisions ont brûlé. Un veau et un âne ont péri. On évalue les pertes de 7,000 à 8,000 fr., qui sont couvertes par une compagnie d'assurances.

De toutes parts les hommes désireux, à juste raison, de sauver de la pioche les vestiges du passé, élèvent la voix contre ces actes de vandalisme que l'édilité des villes tolère trop souvent.

Nous lisons à ce sujet dans l'*Écho de la Dordogne* :

« Le bruit a été répandu, ces jours derniers, que le conseil municipal de Périgueux a décidé, par un vote récent, la démolition de la tour Mataguerre. »

S'il est vrai que le conseil municipal ait pris cette décision, elle est, à plusieurs points de vue, très regrettable, car la tour Mataguerre, reconstruite en 1475, est la dernière des tours qui composaient l'enceinte murale du Puy-Saint-Front ; placée à l'angle du cours Fénélon et des rues qui aboutissent à la place Francheville, elle produit, dans cet endroit de la ville, avec les constructions modernes avoisinantes, un effet très pittoresque. On peut assurer que le bâtiment ou l'édifice qu'on élèverait sur l'emplacement de ses ruines n'aurait pas un caractère plus imposant.

On ne peut reprocher à la tour Mataguerre ce qu'on reprochait à la tour

Barbecane, qui a été rasée pour élargir les quais ; la première est dans l'alignement du cours Fénélon, voie principale de ce quartier ; tandis que la seconde, formant bastion, élevée sur l'angle des murs de la ville, du côté de Tourny, avait sa base sur le bord de la rivière, et par cela interceptait complètement la circulation.

La dernière tour du Puy-Saint-Front, que nos conseillers municipaux veulent faire disparaître, est un des types qui, chaque jour, deviennent plus rares, de l'architecture militaire du moyen-âge, architecture qui avait le mérite de savoir allier la beauté des proportions avec les exigences de la défense. Bien des villes envieraient d'avoir sur une de leurs voies publiques une tour aussi fièrement posée que notre vieille tour Mataguerre, qui, malgré les nombreuses mutilations de son appareil en pierre de taille, et l'absence de son couronnement, montre encore le soin qu'ont employé ses constructeurs ; ils donnèrent à cette tour la forme d'une pyramide pour la base, et la forme cylindrique pour la partie haute ; la fut cylindrique, pénétrant les faces de la pyramide, donne une position favorable pour résister aux attaques, et produit de belles courbes de pénétration.

Les habitants de Périgueux doivent faire tous leurs efforts pour conserver cet intéressant monument, qui sera digne d'orner la ville, lorsque ses machicolis et son chemin de ronde seront rétablis et tout l'ensemble restauré.

Agréer, etc.

NALET, architecte.

On lit dans le *Midi*, de Nîmes :

« Nous apprenons qu'un réserviste, originaire des environs du Vigan, va être déferé au conseil de guerre pour refus d'obéissance dans un service commandé. Ce réserviste appartient à la secte des quakers. Il avait parfaitement répondu à l'appel, mais quand on a voulu lui faire prendre un fusil, il s'y est refusé en disant : « Ma religion me le défend ! » Tous les moyens ont été tentés par les chefs de corps pour l'inviter à obéir : persuasion, menace du conseil de guerre, rien n'y a fait. Quand on lui demandait comment avaient fait ses coreligionnaires qui avaient pris part à la dernière guerre, il répondait : Mes coreligionnaires qui se trouvaient en face de l'ennemi, ont tiré en l'air. Interrogé sur ce qu'il ferait s'il se trouvait en face d'un ennemi, il répondait simplement : Je ne tirerais pas, ma religion me défend de répandre le sang. »

Nous lisons dans la *Province* :

Lundi a eu lieu, à Bordeaux, la cérémonie de la bénédiction du canot de sauvetage destiné à protéger l'embouchure de la Gironde.

Sur le quai d'Orléans la foule était immense et couvrait une grande partie de la vaste esplanade des Quinconces, comme un jour de fête.

A une heure précise, les tambours battent aux champs, annoncent l'arrivée de S. Em. le cardinal Donnet, qui va prendre place aussitôt sur l'estrade. A ses côtés, nous remarquons le vice-amiral La Roncière Le Noury ; le contre-amiral Lejeune ; M. de Moustier, directeur ; M. le préfet de la Gironde ; M. le maire de Bordeaux ; les généraux de Rochebouët et Lamotte ; les évêques de La Boullerie et de Ségur ; le commissaire de la marine ; les membres du conseil général, parmi lesquels MM. Alexandre Léon, Froin, Hubert-Delisle, Gras ; les membres du

conseil municipal; des magistrats et des officiers de toutes armes.

La solennité a commencé par un discours de M. le vice-amiral La Roncière Le Noury après lequel Mgr Donnet a invité ce dernier à prendre place dans son fauteuil. Le vénérable prélat s'est alors dirigé vers l'autel sur les marches duquel il a lu un excellent discours de circonstance religieusement écouté et où, par un rapprochement heureux et plein d'à-propos, l'église était comparée à un canot de sauvetage destiné à arracher les âmes à la tempête des passions.

Après ce discours, la cérémonie de la bénédiction a eu lieu au milieu du recueillement général. S. Em. le cardinal Donnet a fait le tour de l'embarcation : la *Ville de Bordeaux* qu'il a bénie ainsi que les hommes composant l'équipage.

Un discours de M. Alexandre Léon, l'inépuisable et inévitable discoureur — *recitator acerbus* — et une chaleureuse improvisation de M. Moustier ont clôturé cette intéressante cérémonie.

Il paraît que l'administration des télégraphes va enfin se décider à améliorer la situation de son personnel. Ainsi, on réduirait à deux ans et même à un an le temps nécessaire pour l'augmentation de traitements, qui est aujourd'hui de trois années.

En outre, les employés qui possèdent d'excellentes notes, recevraient, à titre de gratification annuelle, une somme variant suivant l'importance de leurs appointements.

Nous lisons dans le *Journal de Marseille* :

La question du phylloxera semble avoir fait un pas décisif vers une solution pratique.

Un ingénieur de Marseille, bien connu dans le monde des ingénieurs des mines, a fait connaître à l'Académie des sciences, dans sa séance du 14 août, le procédé et l'appareil à l'aide desquels il est parvenu à faire vivre les vignes dans une des contrées les plus gravement atteintes, à Aimagues (Gard).

Réhabilitant à la fois les sulfocarbones et le sulfure de carbone, mais préférant ce dernier à cause des prix, M. Rousselier emploie ces deux agents à détruire les générations successives de phylloxeras qui se produisent tout l'été.

Tout le secret est d'employer des

doses très petites que M. Rousselier réduit à 5 grammes par trou et à deux trous par mètre carré pour le sulfure de carbone, et de renouveler l'opération de mai à septembre, aussi souvent que le demandent les progrès de l'insecte.

Renonçant à anéantir le phylloxera, il faut vivre avec lui comme on vit avec l'oïdium en le rendant impuissant et on peut croire que si cinq opérations sont utiles, la première année, on en fera moins les années suivantes.

Pour réaliser cette idée si simple, il fallait un appareil faisant facilement les trous et distribuant régulièrement les cinq grammes de liquide. C'est ce que fait admirablement le projecteur imaginé par M. Rousselier. Simple, ingénieux et solide, cet appareil permet de faire quatre mille trous par jour et souvent plus si le terrain est favorable, en déposant régulièrement au fond du trou la petite dose de liquide.

Aussi, chaque opération consommant seulement 100 kilogrammes de sulfure et coûtant au plus quatre journées de travail, ne revient qu'à 70 fr. l'hectare.

C'est donc cette fois une opération pratique et sans doute l'appareil de M. Rousselier, qui permet de la réaliser, ne tardera pas à être, entre les mains de tous les vigneron, l'instrument de salut.

Un fait fort curieux vient de se produire à Paris, fort curieux et fort triste :

Il y a trois mois à peu près, raconte l'*Evénement*, une dame Deveny, domiciliée passage de Clichy, n° 4, était mordue par un chien épagneul qu'elle avait et qu'elle aimait beaucoup. Elle frappa l'animal, qui s'enfoit en hurlant. Le soir, il ne rentra pas au logis.

Le lendemain, en voyant qu'il n'était toujours pas de retour, la pauvre femme se sentit prise d'une terrible inquiétude.

— Mon Dieu, se dit-elle, s'il était enragé !

Et sa tête se mit à travailler d'une façon terrible. Dès ce moment commencèrent à se produire des phénomènes nerveux, dont l'intensité alla en augmentant. La malheureuse offrait tous les symptômes de l'hydrophobie. Le huitième jour, elle mourait dans des crises affreuses. On l'enterra et personne ne pensait plus à cette triste aventure, et la maison avait déjà un autre locataire, lorsque hier, à la profonde surprise de tous les habitants du

quartier, le chien revint gratter à la porte du logis. On s'empara de lui, on le conduisit chez un vétérinaire qui constata que le chien n'avait jamais eu le moindre symptôme de rage. Il n'avait pu, par conséquent, l'inoculer à sa maîtresse.

Celle-ci avait donc succombé à des crises nerveuses déterminées par la peur, ou, ce qui est plus probable, à un accès de tétanos.

Les effets du tétanos et de la rage se ressemblent en effet d'une façon extraordinaire; or, on sait que, par des causes encore inconnues, la plus simple blessure peut amener le tétanos. Tel a été, probablement, le cas de la malheureuse femme mordue par son chien.

Une affaire grave s'est passée dimanche soir à Meyssac, arrondissement de Brive (Corrèze).

Ce jour-là avait lieu la fête patronale de Meyssac.

Deux braconniers, sachant les gendarmes retenus à la ville, crurent devoir profiter de cette circonstance pour battre un peu les environs. Leurs coups de fusils ayant été entendus, le brigadier envoya deux de ses hommes à la découverte.

A la vue des gendarmes, les braconniers prirent la fuite; mais se voyant poursuivis de près, l'un d'eux mit l'un des gendarmes en joue, dans le but simplement de l'effrayer. Le gendarme déchargea son pistolet dans la direction du fuyard, mais sans chercher à l'atteindre. Ce dernier, après avoir pris de nouveau la fuite, s'arrêta brusquement et mit une seconde fois en joue le gendarme qui, se croyant sérieusement menacé, fit feu cette fois sur le braconnier, qu'il atteignit au bas ventre.

Le gendarme courut aussitôt chercher des secours dans une maison voisine. Le blessé prétendit alors qu'il avait été frappé sans provocation de sa part. Les paysans s'ameutèrent, et le gendarme rentra à Meyssac au milieu des injures et des huées d'une foule qui grossissait sans cesse. Dans le bourg, ce fut une véritable émeute; la caserne fut assaillie, on parlait de la brûler. Les gendarmes firent très bonne contenance. Une heure après, des secours arrivaient de Beaulieu, et l'émeute se dissipait.

Une enquête vient d'être ouverte.

On annonce beaucoup de gibier, et si une fois par hasard, le pronostic

devenait une vérité, nous n'en serions que médiocrement étonnés. Il y a bien longtemps que nous l'avons observé : les printemps secs sont toujours suivis d'une production giboyeuse exceptionnelle, surtout en ce qui concerne la perdrix. Quand l'humidité de cette période de l'année a prématurément développé les prairies artificielles, ces pauvres oiseaux, se laissant séduire par leur verdure luxuriante, s'y établissent pour couvrir, et la faulx y étant mise longtemps avant la Saint-Jean, date du perdreau volant, leurs espérances aboutissent à une omelette, les nôtres à un recochage qui ne vaut guère mieux. Si, au contraire, la végétation de ces fourrages est tardive, les perdrix nichent dans les seigles, dans les blés, abris hospitaliers où rien ne les trouble avant qu'ils aient leurs ailes pour sauvegarde.

En dehors des accidents atmosphériques, dont il faut toujours tenir compte, voilà la cause essentielle de la réussite des couvées dans les années où le printemps n'a pas été trop mouillé. Celui de 1876 ayant été à peine humecté, les chasseurs peuvent s'attendre à voir défiler devant leurs yeux charmés, des compagnies aussi nombreuses que prospères.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS.

Huit jours à Paris.

TRAIN DE PLAISIR

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le Public qu'un *Train de Plaisir* sera fait pour PARIS le *samedi 9 Septembre prochain*, au départ d'AGEN, VILLENEUVE-SUR-LOT, CAHORS, PÉRIGUEUX, SOUBIE, BUSSIÈRES-GALAND et de toutes les Stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

Le train n'admet que des voyageurs de 2^e et 3^e classe.

De Cahors, prix des places aller et retour : 2^e classe, 45 fr.; 3^e classe, 32 fr.

Départ de Cahors le samedi 9 septembre, à 5 h. 10 m. du matin.

Arrivée à Paris, le dimanche 10 septembre, à 3 h. du matin.

Le retour de Paris aura lieu le lundi 18 septembre.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce Train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 8 septembre au soir.

Pour la chronique locale, A. Layton.

duc de Tech.

— Avec qui as-tu parlé ?

— Avec les chefs du parti guelfe que vous m'avez indiqués, Guzino Gavazza, Moneghino Zeva et Berusio Rabbia. Ce dernier viendra bientôt à Milan conférer avec vous sur ce que l'on doit faire.

— Et le peuple, qu'en dis-tu ?

— Le peuple est très-mal disposé. Ce prêtre Martin que vous avez envoyé là-bas faire l'apôtre a eu toute la peine du monde à sortir des griffes de ces gail-lards.

— Ils sont donc dévoués corps et âme à l'antipape.

— Ce n'est pas qu'ils tiennent plus à Nicolas qu'à Jean. Mais nous avons affaire à un tas de coquins qui ne veulent que pêcher en eau trouble.

Et Ottorino se mit à raconter ce qui s'était passé dans l'église de Monza.

— Canaille ! disait Marco en entendant toutes ces belles prouesses, canaille ! mais il en est de même partout. Peu importe. Ce qu'il nous faut pour le moment, c'est de bien embrouiller les choses. Nous les arrangerons plus tard. Ainsi ce pauvre Martin...

— Je vous promets qu'on lui a ôté l'envie de prêcher et qu'il se souviendra longtemps de la leçon qu'il a reçue.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 31 août.

Comme je le prévoyais hier, M. le président de la République est rentré, hier soir, à Paris. Le voyage du maréchal s'est accompli dans les meilleures conditions. On assure que le président de la République revient de Châlons très-satisfait de ce qu'il a vu et des expériences auxquelles il a assisté.

L'artillerie surtout a, paraît-il, attiré son attention, et M. le maréchal a pu constater, de visu, les progrès accomplis depuis l'année dernière dans cette arme. Les nouvelles pièces de 95 ont surtout été fort admirées et le résultat de leur tir très-apprecié. Sur 60 coups à 4,000 mètres, 58 ont porté dans la cible. Quant aux manœuvres d'infanterie, elles ont été remarquables également.

Le nouveau fusil Gras surtout a donné d'excellents résultats. Sur 100 coups, 75 et même 80 ont porté à 1,000 mètres et au delà, quant à la moyenne elle a été de 66 0/0.

Les manœuvres de cavalerie ont été également bien exécutées non toutefois sans laisser place à quelques critiques. On a pu néanmoins constater que de véritables progrès avaient été accomplis. En résumé, le Maréchal revient très-content de son voyage. Il se sent si peu de sa fatigue de ces deux jours passés à cheval, que, ce matin, accompagné de M. le général marquis d'Abzac, il a assisté au mariage de sa nièce M^{lle} de Chaumont-Quétry avec M. le comte de Labersac.

Rome, 29 août.

A l'occasion du pèlerinage italien à Lourdes, le Pape a envoyé à Lourdes un palmier en or orné de pierreries.

On assure que les cardinaux ont accepté à l'unanimité la proposition d'omettre dans le conclave futur quelques cérémonies entièrement secondaires, afin de hâter l'élection du Pape et d'empêcher toutes les influences étrangères.

Bourse de Paris.

Cours du 31 août.

Rente 3 p. %..... 74.85
— 4 1/2 p. %..... 404.75
— 5 p. %..... 106.95

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 30 Août	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.715 »	3.725 »
Crédit foncier....	755 »	752 50
Orléans-Actions...	1.070 »	1.060 »
Orléans-Obligations.	331 75	331 75
Suez.....	533 75	535 »
Italien 5 %.....	73 90	74 10

— Et moi-même, reprit Marco, j'ai été quelque temps méprisé et bafoué par le peuple. Faut-il avoir les cheveux blancs pour savoir que le peuple qui s'irrite est une méchante bête et que ce qu'il peut faire de moins mauvais est de ravager et de voler ? laissons-le faire, que diable ? laissons-le faire.

— Tranquillisez-vous à ce sujet, car je crois qu'il n'y en a pas un qui sache ce que c'est qu'un pape et un antipape. En voulez-vous une preuve ? Après avoir assommé ce pauvre Martin qui prêchait pour Jean contre Nicolas, ils en ont fait autant à un autre prédicateur qui prêchait pour Nicolas contre Jean. C'était un montagnard venu de Limonta avec le comte del Balzo, et si je n'étais arrivé à temps, ils l'auraient peut-être tué.

— Le comte del Balzo est donc venu.

— Nous venons d'arriver ensemble.

— Tu vois que la recette que je t'ai donnée a fait de l'effet. Maintenant que je l'ai sous la main, il faudra en tirer profit. Mais comment s'y prendre ?... Fais une chose... il a avec lui sa famille, n'est-ce pas ?

— Oui, toute sa famille.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

31 août 1876 (38).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE NEUVIÈME.

(Suite.)

Peut-être, se disait-il, Béatrix n'aura pas reçu ma lettre. Peut-être dédaignera-t-elle mon amour ? Peut-être sa mère ne trouve pas cette alliance à son gré et l'a déjà destinée à un autre ?

Pour faire cesser tous ses doutes, il prit le comte à part, commença à l'entretenir de sa fille et de parole en parole il en vint à la lui demander pour femme. Le père commença alors à vanter longuement la famille et les parents d'Ottorino, mais il lui laissa comprendre qu'il ne voulait pas s'attirer des démêlés avec Marco, qui, à ce que lui avait dit Ermelinde, avait l'intention de lui choisir lui-même son épouse.

Ottorino répondit qu'il avait la certitude

que Marco ne ferait aucune opposition et n'aurait d'autre volonté que celle de le contenter; que dans tous les cas, il était maître de lui-même, et que, bien qu'il eût pour Marco la plus grande vénération, il n'était ni son vassal, ni son fils et ne lui devait par conséquent aucune obéissance.

Le comte fit une grimace qui signifiait clairement pour moi qu'il n'avait pas envie de lutter contre Marco, et répondit :

— Il suffit; nous en parlerons plus tard.

Ottorino s'aperçut de la fâcheuse impression qu'avaient produite ses dernières paroles et s'efforça de l'atténuer. Il commença à dire que Marco, quand il saurait que c'était pour une fille du comte Oldrado del Balzo, qu'Ottorino voulait dégager sa parole, ne saurait que répondre. Il ajouta que Visconti avait montré un grand désir de voir le comte à Milan où les esprits commençaient à pencher en faveur du pape Jean. Enfin il lui donna à entendre que le célèbre capitaine tenait à l'avoir auprès de lui.

Je ne vous dirai pas si notre ami se rengorgea.

Ce vaillant homme accoutumé à se vanter toujours, faute de l'être par les autres, souriait en entendant ces éloges, de ce

sourire vaniteux qu'on s'efforce ordinairement de réprimer, mais qui triomphe de tous nos efforts comme s'il était destiné à rendre l'homme niais et disgracieux dans les plus beaux moments de sa vie, à empoisonner cette joie que l'on goûte si rarement et si difficilement.

— Marco, reprit le comte, me fait plus d'honneur que je n'en mérite. Du reste, je dois vous dire que nous étions amis dès notre enfance. Je lui suis tout dévoué. Pour ce qui est de Béatrix, je vous promets qu'elle vous appartiendra si elle ne s'y refuse. Quant à moi je suis heureux de l'établir aussi avantageusement que je le désirais, car vous savez combien je vous estime et je vous aime. Et Ermelinde aussi sera contente, je vous en réponds.

On arrivait à Milan. Le comte se dirigea vers le quartier où était sa maison et Ottorino se rendit chez Marco Visconti.

CHAPITRE DIXIÈME.

Aussitôt que Marco vit entrer Ottorino dans sa chambre où il était occupé à lire quelques papiers il se leva, alla à sa rencontre et lui dit affectueusement :

— Te voilà déjà de retour, et comment vont nos affaires à Monza ?

— Ils sont tous mécontents, mais personne n'ose relever la tête, par crainte du

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an en mandat ; plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Numéro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

La Chanson du jour illustrée. Le Conservatoire Populaire du Chant, tels sont les titres de deux charmantes publications hebdomadaires accueillies avec un sympathique empressement par les artistes et les amateurs de chant.

Le succès bien mérité de ces deux revues musicales grandit chaque jour : l'une publie les Œuvres des principaux compositeurs modernes, l'autre les Œuvres anciennes des compositeurs célèbres.

L'éditeur, GUSTAVE AVOCAT, 27, Faubourg-Montmartre, que nous félicitons de son heureuse initiative a su résoudre le problème de la bonne musique à bon marché, en disant à ses lecteurs *Cinquante-deux compositions avec l'accompagnement de piano*, devenues presque populaires, pour le prix vraiment incroyable de 5 fr.

Nous sommes convaincus que la *Chanson du Jour* et le *Conservatoire populaire du Chant* ont leur place marquée dans toutes les maisons où l'on tient à être au courant des Nouveautés à succès et à se former une jolie bibliothèque des Œuvres célèbres des grands compositeurs de musique.

En vente chez GIRMA libraire à Cahors.

L'Exposition illustrée de Philadelphie

— *The Philadelphia Exhibition illustrated*, — Se publie sous ce double titre : une revue bi mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

La librairie J. HETZEL et Co, Paris, 18, rue Jacob, vient de mettre en vente : la première partie de la nouvelle œuvre de Jules Verne, « Michel Strogoff » qui vient d'avoir tant de succès dans le *Magasin d'éducation*. M. Verne a entrepris de faire connaître à ses lecteurs le monde entier.

Après l'Amérique, l'Afrique, l'Océanie, c'est l'Asie septentrionale, toute l'immense route de Moscou à Irkoutsk et au lac Baïkal qu'il leur fait parcourir aujourd'hui à la suite du courrier du Czar et à travers les péripéties d'un drame, dont l'intérêt est saisissant. — 4 vol. in-18, 3 fr. ; par poste, 3 fr. 50.

La seconde et dernière partie paraît dans la 42^e année du *Magasin d'éducation*, formant les tomes 23 et 24. Ces volumes contiennent, en outre de l'ouvrage de M. Verne : *L'Ami Kips*, piquante étude sur les plantes de la maison, par Georges Aston ; *Le Petit Roi*, récit où sont retracés, pris sur le vif, les mœurs et les caractères des enfants russes, par S. Blandy ; puis, des poésies exquises de M. de Laprade et de nombreuses variétés morales, littéraires ou scientifiques, par P. J. Stahl, H. Fauquez, E. Müller, Th. Bentzon, Pierre Noth, etc. Illustrations, par Proment, Frosch, Bayard, Lallemand, etc. Le plus beau et le meilleur sans contredit des recueils périodiques à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, et le seul qui ait jamais été couronné par l'Académie.

Abonnement d'un an : Paris, 14 fr. ; Province, 16 fr. ; Union postale, 17 fr.

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO

OEUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN

Cerises Pompadour, Fraises au Champagne, Patte de Velours, Lèvres de Feu, Pazzo d'Amore, Cuir de Russie, valse.

Radis Roses ? Mazurka. France adorée ! Marche française. Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, polkas.

Transcriptions brillantes à 4 mains, par Renaud de Vilbac ;

Cerises Pompadour, valse, Radis roses, mazurka.

Jules Klein, quadrille, composé par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains, par Renaud de Vilbac).

Valses chantées : *Fraises au Champagne* et *Pazzo d'Amore*.

Mémoires célèbres de Jules Klein : **Rayons perdus, Soupir et Baisers.**

On reçoit Franco les œuvres de Jules Klein, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 en timbres-postes (à 4 mains : 3 fr. ; 2 fr. pour le Quadrille ; 4 fr. 70 pour les Mémoires) à Colombier, éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

LE GRAND ATLAS

Composé de 105 cartons renfermant 175 cartes gravées sur acier et coloriées avec le plus grand soin.

Le GRAND ATLAS se décompose ainsi : 1^o Atlas astronomique et maritime ; 2^o Atlas de France (140 cartes) ; 3^o Europe, Asie, etc.

C'est l'ouvrage le plus beau, le plus complet et le meilleur marché, en ce genre.

Prix du GRAND ATLAS : 24 francs payables : 6 fr. en souscrivant, et ensuite 6 fr. tous les six mois.

Les souscripteurs reçoivent deux cartes par semaine, soit huit cartes par mois. Une reliure mobile, avec onglets tout prêts à recevoir les cartes, leur évite toutes les difficultés relatives à la reliure.

Les cartes sont rendues franco à domicile.

Adresser les demandes (avec mandat ou timbres) à M. Georges Morel, administrateur du Grand Atlas, rue Gérard, 19, à Paris.

Crédit foncier de France.

Emission de 490 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

VALS (ARDÈCHE)

Applications spéciales de six sources minérales autorisées par l'Etat et l'Académie de médecine : **Saint-Jean.** Affections des voies digestives, pesantier d'estomac.

Magdeleine. Maladies du foie, des reins, de la gravelle et du diabète.

Précieuse. Appareil biliaire, calculs bilytiques, jaunisse, gastralgies.

Désirée. Constipation, incontinence d'urine, calculs, coliques néphrétiques.

Rigolette. Pâles couleurs, hystéries, lymphatisme, marasme, dévies.

Dominique. Souveraine contre les maladies de la poitrine, asthme, catarrhe pulmonaire, chlorose, anémie, débilité.

Détail : dans tous les dépôts d'eaux minérales et les pharmacies, à 0.80 cent. la bouteille. Les expéditions directes se font par caisse de 50 et 24 bouteilles aux prix de 30 et 15 fr. prises à Vals. Toutes les demandes doivent être adressées à LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX A VALS (Ardèche), sous risque de fausse distribution et ses conséquences.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layrou.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX Informations rapides et précises

Expédié par les trains poste du soir PRIMES EXCEPTIONNELLES La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Mères, La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS Trois mois : 15 fr. Six mois : 30 fr. Un an : 60 fr. Un Numéro : 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

FLEURS ARTIFICIELLES.



M. BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitienes ; Feux d'artifice.



Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les **Eaux minérales de Miers** remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la *Fontaine minérale* offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les *Modes Parisiennes* sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux *Modes Parisiennes* de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et départements

PREMIÈRE ÉDITION

COMPRENANT

- 1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures ;
- 2^o Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

1 an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr. — 3 mois, 3 fr. 50

DEUXIÈME ÉDITION

COMPRENANT

- 1^o Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition ;
- 2^o Chaque mois la double pl. de Patrons ;
- 3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.

1 an, 25 fr. — 6 mois, 13 fr. 50 — 3 mois, 7 fr.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

A céder pour cause de Départ

UN ÉTABLISSEMENT DE

PÂTISSERIE, CONFISERIE

RUE FÉNELON, A CAHORS

Un des mieux achalandés de la ville, et faisant annuellement dix-huit mille francs d'affaires, et ayant encore huit ans de bail à courir.

S'adresser pour traiter à M. GUIRAUD qui en est le propriétaire, et qui donnera des facilités pour le paiement.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois, pour un achat de cent francs et au-dessous.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

- La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.
- Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.
- Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée. 700 fr.
- DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
- Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.
- Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
- Causés célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.
- Art pour tous, par C. Sawagot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
- PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 120 fr.
- BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
- L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.
- BALZAC. Seule édition complète, nouvelle et définitive, publiée par Michel Lévy frères. 24 vol. in-8°. 180 fr.
- CHATEAUBRIAND. Œuvres illustrées, 9 gros vol. in-8° Jésus. 100 fr.
- MUSSET (Alfred de). Œuvres complètes, grande édition, avec illustrations de Bida. 10 magnifiques vol. in-8°. 80 fr.
- MICHAUD. Biographie, 45 volumes in-8°. 360 fr.
- MARTIN (Henry). Histoire de France, 17 vol. in-8° avec gravures. 418 fr.
- LAMARTINE. Correspondance, Mémoires et Poésies, le tout inédit, 7 volumes in-8°. 52 fr. 50
- LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle, 15 vol. 600 fr. 20 francs par mois.
- DURUY. Histoire de France populaire et contemporaine, 8 vol. in-4° illustré, 60 fr.
- SEGUR (de). Histoire universelle, 7 vol. 37 fr. 50
- DANGEAU. Journal de l'histoire de la cour de Louis XIV, 49 vol. in-8°. 414 fr.
- LUYNES (de). Mémoires sur la cour de Louis XV, 17 vol. in-8°. 102 fr.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite sur les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, doigtée par Moscheles : Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation — Vente, échange et location.